

fil d'argent

pour que l'argent relie les hommes

Le magazine coopératif de la Nef | Hiver 2014 | numéro 1

LE DOSSIER

La Nef, banque de la Transition

laNef
société coopérative
de finances solidaires

Crédal
l'argent solidaire
→ 05

La vie
coopérative
→ 09

Fermes
de Figeac
→ 16

Marie-Monique
Robin
→ 19

Ce numéro est aussi téléchargeable sur le site : www.lanef.com

édito

© Nicolas Robin



Nous avons le plaisir de diffuser à nouveau le journal de la coopérative sous sa nouvelle forme et son nouveau nom *Fil d'argent*. Comme nous vous l'avions annoncé, nous avons revu sa composition afin de partager plus en détail les différentes expériences de nos sociétaires et d'approfondir périodiquement les questions liées à notre environnement économique et coopératif. Vous pouvez prendre la parole afin d'inspirer et d'enrichir votre journal. Nous avons conservé certaines rubriques qui vous sont chères car elles mettent en avant des projets et des pratiques essentielles montrant l'action de la Nef dans la transition écologique et sociale.

Dans ce premier numéro, vous ne serez pas étonnés que l'on vous parle de banque. Comme vous le savez peut-être déjà, dès 2014 notre statut aura évolué dans le cadre de la transposition du droit bancaire européen en droit français. Nous aurons toujours les mêmes obligations que les autres banques, mais surtout nous aurons les mêmes droits. Au-delà des nombreuses étapes opérationnelles à franchir qui vous seront présentées dans ce numéro, c'est surtout votre mobilisation qui est importante car il s'agit de réaliser cette banque ensemble, sans quoi cela n'aurait pas de sens.

Je vous propose donc d'attraper le fil et de nous relier !
Je vous souhaite une très bonne lecture.

Frédéric Moukarim
Directeur du Développement

ÉCONOMIE

- En toute transparence _____ p. 3
- La Nef et le projet de loi sur l'ESS _____ p. 4
- La chronique du Comité d'éthique _____ p. 5
- Vues d'ailleurs* : Le Crédal, l'argent solidaire _____ p. 5

LA NEF EN BREF

- Des projets et des prêts _____ p. 6
- Zoom sur... AlterEos _____ p. 7
- La parole à... Prêt de chez moi _____ p. 8
- Temps fort* : la Vie Coopérative, un axe de développement stratégique _____ p. 9
- Echo du terrain* : rencontre avec... Lucien Laquit, sociétaire actif en Bourgogne _____ p. 10

DOSSIER

- La Nef, banque de la Transition _____ p. 11

LE FIL DU RÉSEAU

- Accueil Paysan _____ p. 14
- L'Airdie, financeur solidaire _____ p. 14
- Soutenir les "Germes d'économie fraternelle" _____ p. 15

SOLUTIONS ALTERNATIVES

- L'initiative* : La coopérative Fermes de Figeac _____ p. 16
- Faire résonner la transition citoyenne _____ p. 17

DÉCOUVERTE

- A lire...* La troisième révolution industrielle de Jeremy Rifkin _____ p. 18
- A voir...* La dette de Sophie Mitrani et Nicolas Ubelmann _____ p. 18
- Partage d'expérience...* La crèche parentale _____ p. 18
- L'invitée...* Marie-Monique Robin _____ p. 19

→ P. 14



→ P. 7



→ P. 16



Fil d'argent n° 1 / Hiver 2014 – Edité par la Société financière de la Nef Immeuble Woopa - 8 avenue des Canuts - CS 60032 - 69517 Vaulx-en-Velin Cedex Tél. : 04 72 69 08 60 / lanef@lanef.com / www.lanef.com
Responsable de publication : Sophie Raleigh / Ont participé à ce numéro : Amandine Albizzati, Anissa Ben Guirat, Ivan Chaleil, Philippe Clairfayt, Jean-Marc De Boni, Benoist Deschamps, Aline Desplantes, Victor Grange, Etienne Javelle, Vincent Lagalaye, Philippe Leconte, Alice Longuépé, Frédéric Moukarim, Béatrice Poncin, Jean-Luc Seigneur, Cécile Verjus-Lepers.
Crédits photos : la Nef, Nicolas Robin. Couverture : ©Anonsaw. Droits réservés – Création graphique : Scop Crescend'O – Mise en page : MWork – Impression : Léonce Deprez. Imprimé avec des encres végétales entièrement biodégradables conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages et leurs déchets support papier 100 % recyclé – Dépôt légal à parution – ISSN en cours.

En toute transparence

Comment décidez-vous qu'un projet est éligible à un financement de la Nef, d'un point de vue éthique ?



COMMENT ÇA MARCHE ?

Lorsque la Nef reçoit une demande de prêt, plusieurs cas de figure se présentent. Le plus fréquent est que le projet présenté correspond clairement aux champs d'intervention de la Nef et à ses valeurs. Deuxième catégorie : les projets ou activités ne s'inscrivent manifestement pas dans ces champs ou valeurs. Dernière situation, plus rare : ceux pour lesquels le chargé de crédit ou banquier itinérant accueillant la demande s'interroge sur l'éligibilité du projet. Dans ce dernier cas, plusieurs démarches sont mises en œuvre pour déterminer un positionnement :

Premièrement, nous nous appuyons sur l'expérience et les points de repères établis par la coopérative : charte éthique, document de référence du Comité d'éthique pour aiguiller et accompagner nos questionnements, expériences de nos collègues, ensemble des prêts réalisés les années précédentes, etc.

Annonce

Soutenant les initiatives locales depuis plusieurs années, nous souhaitons passer le relais et cherchons des sociétaires intéressés pour faire rayonner les valeurs de la Nef.

Contact : Valérie Dumesny
delegation.lyon.viecoop@lanef.com

Sociétaires actifs
de Franche-Comté

ENVOYEZ VOS QUESTIONS
OU VOS REMARQUES
PAR COURRIER OU E-MAIL
À L'ADRESSE SUIVANTE :

La Nef, immeuble Woopa
8 avenue des Canuts, CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex
communication@lanef.com

Deuxièmement, nous privilégions l'échange au sein du collectif de travail. Nous réalisons par exemple des ateliers d'analyse de la pratique, outil auquel nous avons été formés lors d'un cycle animé par Béatrice Poncin, présidente du Comité d'éthique.

Troisièmement, nous nous mettons en lien avec des acteurs de notre environnement coopératif. Nous sollicitons parfois, comme "personnes ressources", des sociétaires engagés bénévolement ou des personnes morales sociétaires investies dans nos champs d'interventions, dont les compétences spécifiques ou connaissances des territoires éclairent nos réflexions.

Le Comité d'éthique a rappelé récemment que toute recherche d'objectivité des critères éthiques pour l'octroi d'un prêt comporte le risque de réduire une réalité complexe. C'est l'attention au processus, plus que l'étiquette du projet, qui importe.

Il s'agit ainsi moins d'exclure une demande de prêt à partir d'une grille de critères objectifs que de chercher à l'inclure en évaluant la qualité de sa démarche à travers ses actes, intentions, et son cheminement. Partant de ces fondements, et en employant les voies décrites ci-dessus, nous sommes amenés à interroger non seulement la plus value écologique, sociale et culturelle des structures et projets, mais aussi la façon dont ils font vivre les valeurs de transparence, de responsabilité, de confiance. Ainsi que la manière dont ils s'inscrivent dans des réseaux, partenariats et se relient à leurs territoires. Enfin, nous accordons une attention au sens que revêt pour eux la qualité de membre de notre coopérative : emprunter à la Nef implique en effet d'être ou de devenir sociétaire.

Vincent Lagalaye
Délégué Régional de la Délégation de Paris

La Nef

et le projet de loi sur l'ESS

Jean-Marc De Boni
Président du Directoire



Ces derniers mois se sont tenus de longs et riches débats, d'abord au sein des réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire, puis au sein du Parlement sur le très attendu projet de loi de l'ESS à l'initiative du ministre Benoît Hamon : une reconnaissance pour cette économie située entre "marché" et "action publique", à laquelle la Nef se sent pleinement appartenir et qui représente plus de 10 % de notre PIB.

La loi Hamon s'est donnée pour défi de réconcilier les "statutaires" de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives) avec les entrepreneurs sociaux ou entreprises sociales à statut "classique" mais qui, comme l'annonce le slogan du MOUVES au Conseil duquel nous siégeons, mettent "l'efficacité économique au service de l'intérêt général". La Nef a activement participé aux travaux préparatoires de cette loi, en particulier les Articles 1, 2 et 7 définissant le périmètre de l'ESS et ses composantes, en intervenant régulièrement dans les différentes instances sollicitées par le cabinet du ministre : Finansol, MOUVES et Labo de l'ESS.

Nous avons ainsi pu faire valoir notre point de vue sur trois sujets majeurs :

- L'attention à l'environnement
- L'idée que "statut n'est pas vertu"
- L'échelle des salaires

**“La visée
environnementale
devrait faire partie
des critères retenus
pour qualifier
l'utilité sociale”**

Sur les deux premiers points, nous sommes en partie satisfaits des avancées présentées dans la loi. D'une part la "visée environnementale" devrait faire partie des critères retenus pour qualifier "l'utilité sociale".

D'autre part, la forme juridique de l'entreprise ne sera plus une condition sine qua none pour appartenir à la grande famille de l'ESS : la finalité de l'entreprise, inscrite dans son objet social, sera déterminante.

Concernant l'échelle des salaires, nous regrettons de ne pas avoir été entendus sur la question de l'abandon de la référence au SMIC au profit d'un rapport entre plus bas et plus haut revenu. En effet, il nous apparaît que le fait de fixer le niveau maximum des rémunérations à un multiple du SMIC (à priori 7) n'incite pas les entreprises en question à élever le niveau des revenus les plus faibles. De plus, la réalité actuelle des PME, pas forcément sociales, est que le plus haut revenu est, en moyenne, de 5000€ mensuels.

A la Nef nous pratiquons la "double échelle" : en tant qu'entreprise solidaire nous respectons l'Art. 332-21-2 du code du travail (moyenne des 5 plus hauts revenus ≤ 5 SMIC) mais aussi le rapport entre plus haut et plus bas revenu limité à 5. Nous sommes ainsi attentifs à ce que tous les CDI soient rémunérés au dessus du SMIC, à ce que la mutuelle soit la même pour tous, cadres ou employés, ou à ce que les personnes aux revenus les plus faibles aient un accès prioritaire à la crèche d'entreprise. Cela est notre façon de conjuguer la solidarité entre salariés de l'entreprise.

Cette loi est donc, incontestablement, une avancée pour le monde de l'ESS qui voit ainsi ses spécificités reconnues. Il ne pouvait d'ailleurs plus en être autrement face à la montée en puissance des jeunes entrepreneurs sociaux qui revendiquent le droit "d'entreprendre autrement" pour que l'argent ne soit plus une finalité mais un simple moyen. Mais, comme toujours, il nous faudra rester vigilants lors de la rédaction des décrets d'application afin que l'esprit de la loi soit respecté. Les modalités d'agrément des entreprises non "historiques" pouvant réserver quelques chaussees trappes.

EN SAVOIR PLUS

Projet de loi ESS
www.economie.gouv.fr

La chronique du Comité d'éthique

Responsabilité éthique
et activité bancaire

Le Comité d'éthique a été créé en 2001 par le Conseil de Surveillance. Catalyseur de questions liées à l'actualité de la Nef, à l'écoute des responsables bénévoles et salariés, espace de respiration, il ne prétend pas détenir la science du bien et du mal mais invite chacun à exercer sa responsabilité éthique en référence avec la charte fondatrice de la Nef.

Béatrice Poncin
Présidente du Comité d'éthique



Depuis sa création, il a porté son attention sur de nombreux sujets, en voici deux :

Les critères éthiques des prêts

Une grille de critères objectifs saurait-elle répondre à une réalité complexe ? Peut-on imaginer une transformation sociale sans l'agir responsable des individus ? Au-delà de l'objet du prêt, les intentions, les actes et le chemin personnel de l'emprunteur sont à prendre en compte, dans une démarche incluant. L'entourage d'autres sociétaires

de la Nef affirmant leur confiance peut concourir à la décision du chargé de crédit.

Être une banque citoyenne

Cette ambition va au-delà de la constitution d'un dossier technique et d'une organisation statutaire. Elle repose aussi sur la vie coopérative avec des groupes locaux qui génèrent des idées et une vie de réseau sur les territoires. "Pour que l'argent relie les hommes" signifie de prendre soin des liens, entre bénévoles et salariés, entre épargnants et emprunteurs, tous engagés et actifs pour un but commun.

Le processus de créance et de dette crée un lien de dépendance. Avons-nous fait tout ce qui est en notre possible pour qu'il ne se transforme pas en esclavage ? Comment développer autonomie et responsabilité ? Prêter, c'est faire confiance et prendre des risques. Pour les maîtriser, nous comptons sur la qualité de la relation humaine. L'argent est le fruit d'une multitude de liens constituant un espace commun à tous et il est à gérer comme un bien commun. Son bon usage ne se mesure pas à sa rentabilité, mais à son utilité sociale et environnementale.

Vues d'ailleurs

Crédal,
l'argent solidaire

Julie Janssens
Chargée de Communication du Crédal

Dans les années 80, l'action "banque-apartheid" interpella les principales banques belges qui, de manière directe ou indirecte, investissaient en Afrique du Sud et confortaient ce régime. Cette action a provoqué une réflexion sur l'usage de l'épargne par les banques. Sans réponse de leurs banques, un groupe d'épargnants décide de créer en Belgique un organisme financier alternatif et professionnel : la coopérative CREDAL (pour CREDit ALternatif).

Les critères éthiques des prêts

Crédal est une organisation pluraliste qui a pour finalité sociale de promouvoir une société plus juste et solidaire, particulièrement en ce qui concerne l'usage de l'argent. Ses fonds dépassent les 23 millions d'euros, détenus par plus de 2000 coopérateurs. La participation se fait sous forme de parts de coopérateur et d'avances uniquement.

Du crédit alternatif

Ses activités financières se déclinent de deux manières : le crédit et le financement d'associations et de projets solidaires ; et le microcrédit.

Crédal propose du microcrédit professionnel, pour des personnes voulant créer leur propre emploi, mais n'ayant pas accès au système bancaire traditionnel. Elle s'adresse également aux particuliers, notamment des personnes précarisées, afin de financer un bien utile et nécessaire.

Un accompagnement vers la réussite

À côté de ses activités de crédit, Crédal est aussi un acteur reconnu de l'accompagnement et de la création d'activités. Son agence-conseil soutient le développement d'associations et

d'entreprises sociales. Crédal accompagne également des (futurs) entrepreneurs qui souhaitent développer leur activité dans le respect de leurs valeurs. Crédal offre également un soutien à l'entrepreneuriat féminin via le programme "Affaires de Femmes, Femmes d'Affaires".



EN SAVOIR PLUS
www.credal.be

Des projets et des prêts



Ambiance bois

Développement d'une filière de valorisation des rebuts d'une scierie dans la Creuse (23)

Ambiance Bois – La Fermerie
23340 Faux-la-Montagne
contact@ambiance-bois.com
www.ambiance-bois.com

Ambiance bois est née en 1988 de la volonté d'un groupe d'amis d'expérimenter d'autres manières de travailler. Appuyée sur des valeurs fortes telles que l'autogestion, l'égalité des salaires, la polyvalence, Ambiance bois fabrique et vend des matériaux en mélèze localement, pour l'éco-construction.

Depuis deux ans, Ambiance bois réfléchit à la valorisation de ses rebus et la mise en place d'une filière bois énergie avec les collectivités locales. Une SCIC regroupant tous les acteurs a été créée et Ambiance bois a investi dans une chaîne de broyage qui alimente ainsi les chaufferies locales. La Nef, Limousin Actif et l'Etat ont été sollicités pour financer ce projet.

Prêt n° 4381 – Montant : 35 000 € – Durée : 84 mois



Bon Appétit !

Développement d'une activité alimentaire durable en coopérative de consommation dans l'Oise (60)

28 rue Notre-Dame de Bon Secours
60200 Compiègne
www.bonappetit-nutrisens.fr
Rue des rives de l'Oise – 60280 Venette
www.bonappetit-compiegne.com

Créée en juin 2010, Bon Appétit ! est une coopérative d'une centaine de sociétaires, compiégnais pour les deux tiers, qui contribue à développer la consommation de produits de saison, locaux et respectueux de l'environnement. Bon Appétit ! propose des produits frais issus d'une agriculture durable à la vente en ligne, en entreprise et sur des marchés de producteurs. Par ailleurs, Bon Appétit ! a développé une activité de traiteur sous agrément pour fournir, avec la même qualité alimentaire, des clients fragiles comme les personnes handicapées hébergées, les travailleurs handicapés, ou encore les personnes en foyers sociaux, et les entreprises du territoire dans une démarche de solidarité active. Bon Appétit ! met également en place des ateliers culinaires dans des magasins et des entreprises. La Nef a été sollicitée pour le financement de la nouvelle cuisine centrale.

Prêt n° 4354 – Montant : 60 000 € – Durée : 86 mois



Les Z'écobâisseurs

Financer l'acquisition d'un terrain et l'écoconstruction d'une maison dans un projet d'habitat collectif en autopromotion dans le Calvados (14)

En 2006, un groupe de 13 familles souhaitant accéder à la propriété, décide de construire ensemble un projet d'habitat groupé et de lieux de vie partagés. Ils ont donc créé l'association Les Z'écobâisseurs en avril 2007, puis une Société Civile Coopérative de Construction (SCCC) par la suite, pour mener à bien leur projet. Axé sur des critères écologiques, sociaux et économiques, le projet s'inscrit dans une démarche de construction et de gestion collective. La Nef a été sollicitée, aux côtés du Crédit Coopératif, pour financer l'achat de parts sociales au sein de la SCCC Les Z'écobâisseurs, elle-même chargée de l'acquisition du terrain et de la construction du bât.

Prêts n° 3135 - 3137 - 3138 - 3140

Scop Bigger Boat

Développement d'une SCOP d'édition dans les Bouches-du-Rhône (13)

Bigger Boat – 18 rue Transvaal
13004 Marseille

En 2012, Pierrick Carbuccia, Léa Guidi et Julien Janin ont souhaité lancer la publication d'une revue bimestrielle de bandes dessinées dénommée AAARG !. Très entourés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et très impliqués dans le milieu associatif, ils créent Bigger Boat, d'abord sous un statut associatif, puis en SCOP pour porter leur projet. La Nef a été sollicitée pour financer la publication de la revue.

Prêt n° 4519 – Montant : 37 000 € – Durée : 60 mois



Zoom sur...

AlterEos, ou le prix juste à valeur sociale ajoutée

Alice Longuépé
Banquière itinérante
à Lille (59)

Basée à Tourcoing (59), AlterEos est une entreprise adaptée composée de six structures au service de l'insertion des personnes fragilisées par un handicap. Son domaine d'activité concerne la dématérialisation de courriers, documents et la relation client multicanal, centre d'appels.



Une activité en constante évolution

Toutefois, des difficultés se font ressentir à partir de 2006 incitant le groupe à diversifier ses activités. AlterEos fait alors le choix de se repositionner sur la numérisation de documents. Aujourd'hui, la société est un leader national en dématérialisation informatique, avec plus de 15000 courriers entrants par jour et travaille avec des clients tels que la SNCF ou France Telecom Orange. AlterEos a néanmoins conservé une partie de son activité industrielle, comme la préparation et l'expédition de commandes mais qui aujourd'hui ne représente plus son cœur d'activité.

Une entreprise sociale d'insertion par le travail

AlterEos se caractérise par la place importante qu'elle accorde au domaine sociale. En effet, elle emploie à ce jour 480 salariés dont 80 % sont des personnes fragilisées par un handicap. Ils bénéficient de formations régulières et adaptées grâce à une branche spécifique du groupe : AlterEos Formation. Cette structure dispense 1400 heures de formation par an, aussi bien en interne qu'en externe, dans le domaine, entre autres, de la relation clients.

La solidarité au bout du fil

À ses débuts, la société se lance dans la création d'un centre de relation client et d'une activité industrielle de conditionnement et de tri ainsi que de contrôle qualité textile. Le centre d'appels se renforce grâce à l'arrivée de l'Établissement Français du Sang qui sollicite les compétences de l'entreprise pour leurs campagnes de collecte de sang. Actuellement, le centre d'appels comptabilise plus de 5 000 appels sortants/entrants par jour.



“Mettre l'humain au cœur de l'entreprise”

Un modèle de gouvernance innovant

En tant que Société Coopérative d'Intérêt Collectif, AlterEos se distingue d'une société commerciale classique de par les finalités sociales qu'elle poursuit. D'un point de vue du fonctionnement, elle se compose de sociétaires qui peuvent prendre part à la gestion de la coopérative. Ainsi, ses sociétaires sont répartis en cinq collèges et huit catégories (ESS, salariés, mandataires, partenaires privés et organismes financiers, usagers, filiales, partenaires publics et fondations). Considérant que le modèle de l'entreprise sociale et solidaire est le modèle économique de demain, AlterEos se distingue avant tout par sa volonté de mettre l'humain au cœur de l'entreprise. Elle a reçu plusieurs prix dont le dernier étant le prix de l'engagement sociétal en 2012 Ernst and Young, prouvant ainsi que l'entreprise qui s'engage sur le prix juste à valeur sociale ajoutée, a un bel avenir devant lui !



EN SAVOIR PLUS

AlterEos
Parc d'Activités des Peupliers
Rue Michel Raillard
59200 Tourcoing
www.groupealtereos.fr

La parole à...

Prêt de chez moi, la finance participative par la Nef

Ivan Chaleil et Victor Grange
Délégué Régional et Chargé de Crédit
de la Délégation de Lyon

Lancé par la Nef en juin 2013, Prêt de Chez Moi est la première plateforme bancaire de finance participative en France. Ce dispositif s'intègre ainsi parmi les nombreux autres projets qui germent actuellement dans le monde du "crowdfunding", à quelques différences près.

La Nef en tant qu'organisme financier contrôle la validité des projets mis en ligne et les personnes souhaitant contribuer à leur financement peuvent le faire en ouvrant un compte épargne dédié². Initié et testé sur la Région Rhône-Alpes dans un premier temps, ce dispositif est appelé à se déployer sur l'ensemble du territoire.



Un fléchage de l'épargne sur des projets locaux

Depuis le lancement de Prêt de Chez Moi, plusieurs projets ont été mis en ligne et ont pu accéder à un financement. Pour ce faire, quelques 60 contributeurs ont consulté les projets présentés sur la plateforme et ont pu choisir la destination de leur épargne. L'expérience des premiers financements montre que les contributeurs s'attachent en majorité à soutenir des projets ancrés dans les territoires, proches de chez eux et qui proposent des services dont ils pourront bénéficier.

Il a d'ailleurs suffi de quelques jours à chaque appel à contribution, pour réunir les sommes requises et permettre le déblocage des prêts. Pour l'étude des demandes de financement, les chargés de crédit travaillent en collaboration avec des sociétaires actifs de la Nef qui ont pour mission d'aller à la rencontre des porteurs de projet et d'échanger sur les aspects humains et éthiques de leurs objectifs.

A travers ce dispositif d'intermédiation bancaire classique et original à la fois, Prêt de Chez Moi tente donc de montrer que l'on peut créer du lien et relocaliser l'épargne tout en respectant le professionnalisme nécessaire à la mise en place d'un crédit bancaire et en permettant à différents membres de la coopérative de participer à ce processus.

La parole à... un emprunteur

Melissa Mullard
Co-Gérante d'un magasin bio à Monestier-de-Clermont (38)

"Notre commerce bio se situe au centre d'un village de montagne, à l'entrée du Trièves. La consommation de produits biologiques est déjà un réflexe pour beaucoup de personnes ici, mais pour s'approvisionner il fallait aller chez les producteurs locaux ou faire une demi-heure de voiture pour rejoindre le magasin bio le plus proche. Pour mon associée Claire Gonzales et moi-même, ouvrir un commerce de proximité proposant des produits issus de l'agriculture locale et biologique, nous paraissait être une bonne opportunité. Pour rassembler les fonds nécessaires, nous sommes passées par Prêt de Chez Moi. Le site Internet est bien fait, agréable et le dossier de demande de prêt a été facile à remplir puisque nous avons bénéficié d'un accompagnement de l'ACEISP³. Nous avons rapidement reçu la visite d'un sociétaire actif qui nous a posé quelques questions pertinentes.

Ce fut agréable de pouvoir présenter le projet à quelqu'un et d'avoir un retour extérieur. On a pu discuter des invendus ou encore du lien avec les producteurs locaux. Le site a été un peu une vitrine pour nous, il nous a permis de diffuser la présentation de notre projet à nos contacts, et derrière la collecte a pu vite démarrer."

La parole à... un sociétaire actif

Jean-Claude Dupré
Sociétaire actif à Grenoble (38)

"Sociétaire actif, je suis membre du groupe local Drac-Isère basé à Grenoble. Notre groupe local a été contacté par Victor Grange, Chargé de Crédit, pour rencontrer les porteurs d'un projet dans le cadre du dispositif Prêt de chez moi. Il s'agissait de la création d'une épicerie bio. En effet, Victor souhaitait avoir des renseignements sur le magasin, sa situation dans le village, sur les personnes à l'initiative du projet, etc. J'avais suivi une formation de la Nef pour préparer ce type d'entretien et j'avais visité auparavant des emprunteurs dans le cadre des activités du groupe local. Avec les porteurs de ce projet, j'ai pu aborder de nombreux sujets : leur local, les liens avec les producteurs, la concurrence, leur fonctionnement à venir, la Nef, etc. Ce fut passionnant de découvrir l'énergie et les compétences de ces personnes ainsi que l'éthique de leur engagement. Il est intéressant et complexe de se retrouver dans le rôle d'un Chargé de Crédit, de chercher les questions pertinentes pour cerner le sens et la fiabilité d'un projet à venir. Ce type de rencontre rend très concret l'engagement d'un sociétaire actif!"



PRÊT DE CHEZ MOI EN SAVOIR PLUS
www.pret-de-chez-moi.coop

1. Le crowdfunding, appelé également financement participatif, est une technique de financement de projets de création d'entreprise utilisant internet comme canal de mise en relation entre les porteurs de projet et les personnes souhaitant investir dans ces projets. (Site apce.com)

2. Le Compte à Terme Prêt de chez moi a la particularité d'être affecté en partie ou en totalité en nantissement d'un crédit Prêt de chez Moi accordé à un emprunteur Nef. Ce dépôt comporte donc un risque de perte en capital.

3. Accompagnement à la Création d'Emploi et à l'Insertion Sociale et Professionnelle.

Temps forts

La Vie Coopérative, Un axe de développement stratégique

Benoist Deschamps
Membre du Conseil
de Surveillance

Au-delà des événements rythmant la vie coopérative, de l'implication des sociétaires à la tenue de l'Assemblée Générale ou de rencontres entre sociétaires, trois éléments nouveaux ont pris corps depuis fin 2012.

Une réflexion dans la perspective du projet banque

Le premier élément résulte de la décision prise par le Conseil de Surveillance, en juin 2012, d'établir un groupe de travail chargé de faire des propositions relatives à la vie coopérative de la Nef, en particulier dans la perspective du projet banque, confirmé par les sociétaires lors de l'Assemblée Générale 2012. Piloté par Jacqueline Roux, alors vice-présidente du Conseil et par Frédéric Moukarim, membre du Directoire, ce groupe a établi un état des lieux de la situation de la vie coopérative puis analysé les (très nombreuses !) propositions faites par les sociétaires lors du séminaire vie coopérative du mois de mars 2013.

S'en est suivie la rédaction d'un Livre Vert identifiant huit pistes pour donner toute sa place à la vie coopérative dans le fonctionnement de la Nef.

“Un Livre Vert pour donner toute sa place à la vie coopérative”

La mise en œuvre des moyens permettant d'avancer sur ces pistes résultera d'une articulation entre l'engagement des sociétaires actifs et le travail des salariés.

Un Livre Vert et une Commission Vie Coopérative au sein du Conseil

Ce Livre Vert a été présenté au Conseil de Surveillance au mois de décembre 2013. Sa diffusion auprès des sociétaires est prévue courant 2014, de même que la prise en compte de leurs retours sur ce travail.

Cette diffusion, la mise en œuvre des actions à réaliser et leur évaluation, font partie des premières tâches confiées à la toute nouvelle Commission Vie Coopérative dont la création a été décidée par le Conseil en septembre 2013 et qui constitue le second élément nouveau de cette année.

Cette commission sera présentée plus en détail dans un autre *Fil d'argent*.

Des Responsables Vie Coopérative pour appuyer la dynamique locale

Enfin, traduction de l'engagement grandissant de la société financière dans la vie coopérative, trois salariés, responsables vie coopérative, ont été recrutés dans les délégations où il n'y en avait pas encore. Chargés de la préparation des événements, tels que le séminaire vie coopérative, les réunions de délégation, ils ont notamment pour rôle de travailler en collaboration avec les sociétaires actifs et de soutenir l'émergence de groupes locaux. Ceci s'est par exemple traduit par la tenue de nombreuses réunions de sociétaires sur tout le territoire, notamment en des lieux où une dynamique collective n'attendait qu'un coup de pouce pour se concrétiser !

La Nef pourra poursuivre son projet de participation à la transformation non violente de la société, si elle s'appuie de façon équilibrée sur ses dimensions économique et coopérative. Nul doute que l'année 2014 aura l'occasion de le démontrer.



COORDONNÉES
DE LA VIE
COOPÉRATIVE
SUR lanef.com

Écho du terrain

Rencontre avec... Lucien Laquit, sociétaire actif en Bourgogne

Sophie Raleigh
Responsable Communication



C'est lors d'une présentation de la Nef, par un de ses fondateurs il y a plus de 15 ans, que Lucien Laquit a choisi de devenir sociétaire et de s'investir en tant que bénévole. D'abord présent en Lorraine, en 2008 il s'installe en Bourgogne, où il décide de poursuivre son engagement pour faire connaître la coopérative et faire vivre ses valeurs au quotidien.

■ Pourquoi avez-vous décidé de devenir sociétaire actif ?

- J'ai envie de répondre : comment ne pas être un sociétaire actif ? Pour être plus précis, je répondrai : par passion pour un concept de société qui me permet de répondre de tout mon coeur, à la plupart, sinon à tous les aspects de la vie en ce monde. Il faut bien comprendre que la Nef n'est pas seulement un organisme qui accueille de l'épargne que ses sociétaires veulent voir utilisée conformément au projet de société auquel ils ont adhéré, en donnant à leur épargne ou à une partie de celle-ci une orientation Humaniste. A mes yeux, la Nef est avant tout un laboratoire expérimentant selon ses moyens, tout ce qu'elle peut être invitée à faire dans son domaine d'activité : l'économie sous sa couleur fraternelle. L'illustration en est l'ensemble des organisations soeurs auxquelles elle participe et aussi par les projets qu'elle soutient sur l'ensemble du territoire. Si quelqu'un en doutait, je l'invite à lire et relire le travail réalisé par Nathalie Calmé, journaliste d'investigation, dans son ouvrage *Economie fraternelle et finance éthique, l'expérience de la Nef* (2012).

■ Quel est pour vous le rôle d'un sociétaire actif ?

- J'y vois deux niveaux. Le premier est d'aider la Nef à utiliser toute la ressource qui lui est confiée dans le but de développer une économie respectueuse de la dignité humaine et assurant la préservation de notre environnement. C'est, d'un certain point de vue, l'alpha et l'omega. Dans la pratique, il est utile d'avoir, sinon de construire, un réseau de personnes sensibilisées à ce sujet lequel constitue pourtant la raison essentielle qui a mis en branle les quelques 35 000 sociétaires de la Nef !

J'entends quelquefois la réflexion "mais je n'y connais rien en matière de prêts bancaires !" C'est souvent exact, mais les emprunteurs, qu'en connaissent-ils de plus que chacun d'entre nous ? Et pourtant, ils empruntent, créent leur outil etc. Tout sociétaire peut être "sociétaire actif" en ce domaine. Il faut et il suffit d'avoir les oreilles et les yeux ouverts pour donner à un emprunteur potentiel, l'idée de venir à la Nef, ne serait-ce que pour se mettre en phase avec ses convictions humanistes. Le second niveau est d'accepter de réfléchir, avec d'autres, aux moyens de développer le projet de société porté par la Nef projet auquel chaque sociétaire a adhéré pleinement, par définition.

■ Quelles sont les actions que vous menez sur le territoire de Bourgogne ?

- Cela tient en trois mots : semer, explorer, tester. Je considère que, compte tenu des excès du modèle de société qui s'est développé depuis la chute du mur de Berlin, il est quasiment indispensable de tout reprendre à la base, et à notre niveau de sociétaire actif de la Nef, chaque fois que cela est possible, et de manière collective. La création du Collectif de la Transition le 25 mai 2013 à Cluny (71) est bien une réponse à ce constat. Celui-ci élargit la vision de chacun de ses membres à une foule d'aspects de la vie humaine sur cette planète. En Bourgogne, comme dans d'autres régions, des personnes ont senti ce besoin, et ce, sans concertation concrète. C'est en réponse à ce besoin que nous avons participé dès 2010 à la réflexion sur la création de Groupes Locaux de sociétaires Nef. Nous avons œuvré pour leur diffusion en Bourgogne. Deux groupes devraient être officialisés en Saône-et-Loire et deux autres sont en gestation à Dijon et Auxerre.

Toujours en Bourgogne nous avons été en 2011 parmi les fondateurs du mouvement "Autunois Morvan en Transition". Fin 2012, nous sommes entrés au Comité de Développement du Pays Autunois Morvan. C'est un lieu de concertation en matière de politique publique locale. En 2013, nous avons aussi participé activement à la création d'un Système d'Echange Local et d'un Groupe Local Colibris à Epinac (71).

■ Quels sont vos projets pour développer la vie coopérative de votre territoire ?

- Les projets naissent souvent au fil de l'eau. Nous sommes présents sur les marchés rassemblant des producteurs bios et des artisans. L'économie locale d'abord ! Les contacts y sont cordiaux tant avec les exposants qu'avec les chalandes. Nous allons continuer à centrer notre activité sur notre environnement proche. La notion de Groupe Local nous semble essentielle, car il est l'échelon de base de la démocratie, tant à la Nef que dans la vie publique d'ailleurs. Nous aiderons, si les demandes se présentent, à la création d'autres groupes plus lointains, mais nous ne pouvons pas en être les moteurs. Nous continuerons sur notre axe d'ouverture à la vie publique et à l'appui aux autres organisations qui sont dans un mouvement de société en correspondance ou parallèle à celui de la Nef.

” ”

SI VOUS AUSSI
VOUS SOUHAITEZ
DEVENIR SOCIÉTAIRE
ACTIF, CONTACTEZ
VOTRE DÉLÉGATION.



Jean-Marc De Boni
Président du Directoire

La Nef, banque de la Transition

Henri Nouyrit et Jean-Pierre Bideau, les fondateurs de la Nef, avaient une intention claire : créer une banque afin de repenser les circulations de l'argent, de donner à chaque personne la possibilité d'exercer sa responsabilité sur cet argent. Et, j'ajouterai, permettre d'élever la conscience individuelle quant aux conséquences d'un acte financier sur la sphère du vivant.

Soyez au rendez-vous !



L'intention des fondateurs de la Nef s'est concrétisée en 1978, par la création de l'Association La NEF qui, poussée par la loi bancaire de 1984, a donné naissance à la Société financière de la Nef... Laquelle n'a pas pu alors être une banque, faute de capital suffisant. Elle pouvait cependant gérer des dépôts à plus de deux ans et réaliser des prêts avec l'épargne ainsi collectée. Ce qui permit tout de même de développer l'intention d'Henri et Jean-Pierre, mais de façon incomplète, avec un modèle économique précaire dans un monde bancaire dominé par une pratique qui n'a cessé de s'accroître depuis. Le crédit est un "produit d'appel" permettant de capter le client et son compte courant pour ensuite lui vendre nombre d'autres produits parfois fort inutiles, voire nuisibles, aux personnes mais tellement profitables à la banque.

Bien évidemment, la finalité de la Nef n'est pas, et ne sera jamais, de faire des profits. Et le crédit ne sera jamais un "produit d'appel", mais bien un formidable moyen de relier les hommes et les femmes, épargnant(e)s et emprunteurs/euses. Cependant, sans bénéfice, point de crédits risqués, point d'innovations, point d'actions de solidarité, enfin point d'indépendance possibles. Le bénéfice au service du développement des solidarités, plutôt que de l'enrichissement d'une minorité. L'efficacité au service de l'intérêt général.

De cela, Jean-Pierre Caron, vice-président du Conseil de Surveillance et compagnon de la première heure des fondateurs, témoigne aujourd'hui : "Henri avait une volonté forte : que nous soyons des professionnels, pas des amateurs !".

Loi de 1984 et création de la société financière

Rattrapée par la politique de concentration bancaire initiée par le régulateur français à la suite de la loi de 1984, la Nef n'a cependant jamais pu devenir une banque, bien qu'elle ait rapidement dépassé le niveau de capital minimum requis. Ces moyens d'action, la Nef n'a donc pu les développer pleinement contrairement à ses "cousines" européennes GLS, Triodos ou, plus récemment, Banca Etica qui ont bénéficié de conditions réglementaires plus favorables à leur développement. Sans comptes courants, la Nef est restée handicapée, dépossédée de ce lien quotidien avec ses sociétaires.

L'accord avec le Crédit Coopératif permettant l'ouverture de comptes chèques et de livrets Nef fut, pour notre partenaire, un fabuleux moyen de développer sa clientèle de particuliers et une bouée de sauvetage pour la Nef. Cette bouée, bien que ne lui ayant jamais permis de nouer ce lien quotidien avec ses sociétaires, a permis à la Nef de surnager et de distribuer des crédits dont l'équilibre économique n'est pas atteint, aujourd'hui encore, malgré les efforts de tous.

Bien que nous nous estimions quittes, nous rendons grâce au Crédit Coopératif pour cette "bouée". Mais celle-ci ne nous permet pas de sortir des flots d'une finance devenue folle en tentant d'en briser les lames. C'est pour cela qu'en 2005 nous avons cherché alliance en Europe, auprès de Banca Etica, pour devenir une banque de plein exercice par le biais d'une fusion et du passeport européen. Tentative qui devait malheureusement tourner court en 2010 en raison des difficultés conjoncturelles que traversait alors Banca Etica. Ironie de l'histoire, c'est de la dimension européenne vers laquelle nous nous tournions sans succès à l'époque, que nous vient aujourd'hui l'ouverture.

Harmonisation de la réglementation bancaire européenne

En effet la mise en place, par la Commission Européenne, de la directive CRD IV (que nous pourrions résumer comme les décrets d'application pour l'Europe de la réglementation bancaire internationale "Bâle 3"), accompagnée par l'avènement d'un régulateur européen supranational, va permettre à la Nef d'être reconnue comme ce qu'elle devrait être depuis longtemps : une banque. Cette directive se traduit effectivement par une harmonisation du statut des établissements financiers pour les classer en deux familles : ceux qui reçoivent des dépôts remboursables du public (c'est le cas de la Nef au travers des plans et comptes à terme) et ceux qui n'en reçoivent pas. Ceux qui reçoivent des dépôts sont tout à fait logiquement contrôlés de la façon la plus stricte car ils doivent pouvoir rembourser ces dépôts. Alors que ceux qui n'en reçoivent pas, qui ne font que du crédit en se refinançant sur les marchés ou auprès de banques, seront exemptés d'un grand nombre d'obligations réglementaires. Et, évidemment, à égalité de devoirs égalité de droits.

À compter
du 1^{er} janvier 2014
la Nef aura la capacité
réglementaire d'ouvrir
et de gérer des comptes
à vue (comptes
chèques, livrets etc...)
sans passer
par un partenaire
aussi vertueux soit-il.

MEILLEURS VOEUX 2014

Exit donc l'exception française qui interdisait à un établissement régulé comme la Nef d'avoir les mêmes droits que les autres.

Ainsi, à compter du 01 janvier 2014 La Nef aura la capacité réglementaire d'ouvrir et de gérer des comptes à vue (comptes chèques, livrets, etc.) sans passer par un partenaire aussi vertueux soit-il.

Au-delà de comptes supplémentaires, il sera possible de mettre en place de nouveaux services, directement issus de notre expérience auprès de nos nombreux partenaires, comme la levée de fonds d'investissement ou de don, la mise en relation directe entre épargnants et emprunteurs en prolongeant et étendant l'expérience de Prêt de chez moi avec élargissement à l'investissement.

En marche vers la banque...

Pourrons-nous pour autant tout faire dès le 1^{er} janvier 2014 ? Certes non. Mais alors pourquoi et qu'avons-nous fait durant toutes ces années avec Banca Etica ? N'étions-nous donc pas prêts ? Si, nous étions prêts. Prêts pour fusionner avec une banque qui nous amenait son infrastructure, ses méthodes, son savoir-faire... Devenir une banque par nous-mêmes, comme l'Assemblée Générale des Sociétaires en a décidé en 2011, n'est pas tout à fait la même aventure. Les changements sont profonds. Du système d'information, jusqu'aux compétences humaines en passant par les processus et procédures.

Parmi ces changements il nous faut aussi compter l'articulation entre les comptes et livrets Nef, actuellement gérés par le Crédit Coopératif, avec les nouvelles formules qui seront proposées directement par la Nef. Car, en effet, si le partenariat actuel avec le Crédit Coopératif est rendu obsolète par cette évolution, nous n'entendons pas rompre les liens avec l'établissement qui nous a accompagnés durant ces 20 dernières années. Même si cet accompagnement n'a pu aboutir seul à l'évolution de la Nef en banque, il aura cependant permis que nous soyons au rendez-vous du détour actuel de l'Histoire.

Le partenariat avec le Crédit Coopératif doit être et sera refondu afin de répondre équitablement aux attentes des deux parties et dans l'intérêt premier des sociétaires de la Nef.



C'est pourquoi nous procéderons par étapes :

1. Ouverture d'un Livret directement à la Nef, avec gestion non dématérialisée¹ : été 2014.
2. Elargissement des comptes à terme avec possibilité de souscrire pour moins de 2 ans pour les particuliers : été 2014.
3. Gestion des Livrets dématérialisée par Internet à J+1² : fin 2014.
4. Ouverture de comptes courants (comptes chèques) avec moyens de paiement : fin 2015³.

Pour les professionnels, entreprises et associations des avancées seront cependant mises en œuvre plus rapidement :

1. Mise en place de crédits courts terme (crédits de campagne)¹ : 1^{er} trimestre 2014.
2. Elargissement des comptes à terme avec possibilité de souscrire pour moins de 2 ans : 1^{er} trimestre 2014.

D'ici à juin 2014, nous aurons pris le temps de définir précisément l'articulation entre les futurs comptes Nef et les actuels comptes Nef/Crédit Coopératif. Nous aurons aussi précisé et communiqué les dates de mise en place des différents services. Mais tout cela n'est que la partie "utilitariste" de la banque, le plus important reste invisible pour les yeux. Cette banque aura évidemment l'âme de la Nef : circulation

transparente de l'argent, responsabilité des actes financiers et conscience des conséquences d'un acte financier sur la personne humaine et sur l'environnement, en un mot sur le vivant.

Comment accentuer cette conscience, comment accompagner la Transition Ecologique et Sociale, quelles orientations, quels objectifs, quelles actions, quels moyens ? Accessoirement, il nous faudra aussi modifier nos statuts afin de permettre cette évolution.

Pour débattre et décider de tout cela, venez donc très nombreux pour notre **Congrès** et notre **Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire** les **23 et 24 mai 2014**, ou participez au forum, ainsi qu'au vote par internet, qui sera prochainement accessible via notre site www.lanef.com.

Vous pouvez aussi d'ores déjà rejoindre l'un des nombreux groupes locaux de la Nef, ou en constituer un dans votre ville⁴, pour nourrir la réflexion et le débat : la future banque de la Transition citoyenne est aujourd'hui entre nos mains, ensemble soyons au rendez-vous !

1. Gestion uniquement en délégation ou via messages électroniques sécurisés avec IBAN extérieurs préenregistrés

2. Les transactions n'apparaîtront que le lendemain

3. Sauf avancée plus rapide des négociations avec nos partenaires sur ce support

4. Pour toute information sur les Groupes Locaux Nef : delegation.lyon.viecoop@lanef.com
delegation.nantes.viecoop@lanef.com – delegation.paris.viecoop@lanef.com
delegation.toulouse.viecoop@lanef.com

Nos partenaires

Accueil Paysan

Constituée de paysans et d'acteurs ruraux souhaitant faire découvrir leurs métiers et créer du lien social, l'association Accueil Paysan propose une autre manière de faire du tourisme, à la ferme, en gîte ou encore en camping.



Depuis 1987, Accueil Paysan rassemble des paysans et des acteurs ruraux en activité ou retraités qui, prenant appui sur leur activité agricole ou leur lieu de vie, mettent en place un accueil

touristique, pédagogique et social dans le but de continuer à vivre décemment sur leurs terres. Près de 1 000 structures sont réparties en France et près de 200 sont présentes dans 31 pays du monde.

Cette association s'est développée comme une alternative au modèle dominant de développement de l'agriculture productiviste, souvent synonyme de dégradation des ressources naturelles. Les adhérents Accueil Paysan soutiennent une agriculture paysanne, soucieuse de la qualité des produits, et respectueuse de l'environnement.

Différentes formules d'accueil sont proposées : chambres, gîtes, camping, table, auberge, accueil pédagogique, accueil social etc. Petits et grands peuvent découvrir ou redécouvrir la campagne auprès de personnes aimant la

nature, souhaitant partager leurs connaissances, leurs activités et leurs modes de vie. Un guide référençant toutes les structures Accueil Paysan est disponible sur demande pour 12€ (frais de port inclus). Vous souhaitez partir en vacances autrement, pensez à Accueil Paysan !



EN SAVOIR PLUS

Accueil Paysan - Fédération Nationale
9 avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble
04 76 43 44 83
www.accueil-paysan.com

L'Airdie, Financier solidaire

Depuis de nombreuses années, la Nef travaille en partenariat avec le réseau France Active, et notamment avec l'Airdie, fonds territorial en Languedoc-Roussillon.

L'Airdie a pour objet de favoriser l'insertion sociale de personnes en difficulté d'accès à l'emploi, par la création et la consolidation de structures d'utilité sociale ou solidaires, porteuses d'emploi. Elle assure l'expertise des projets, propose un accompagnement dans la recherche de financement et la médiation bancaire et facilite l'accès au crédit bancaire en sécurisant, à la fois les porteurs de projet et les banques. Suite à de nombreuses collaborations, la Nef et l'Airdie ont souhaité mettre leurs moyens en commun, pour faciliter l'instruction, la prise de décision et la mise en place de crédits auprès d'entreprises solidaires et de porteurs de projets en milieu rural. Fin 2012, une

convention de partenariat a donc été signée entre les deux établissements, donnant ainsi une délégation de décision à l'Airdie pour des prêts respectant les critères éthiques de la Nef et compris entre 3 000€ et 30 000€.



EN SAVOIR PLUS

Airdie
1350 rue Albert Einstein
Immeuble le Phénix
34000 Montpellier
04 67 15 00 10 - contact34@airdie.org
www.airdie.org

Aline Desplantes

Chargée de Crédit de la Délégation de Lyon



L'ÉCLAIRAGE

Aujourd'hui, plus d'une dizaine de projets ont été instruits dans le cadre de ce partenariat et trois prêts ont déjà été débloqués. Ce dispositif a ainsi pu profiter à une association d'information sur l'environnement et le développement durable, à une structure d'appui aux associations et à un producteur de plants maraîchers biologiques.

Le mouvement Nef

Soutenir les “Germes d’économie fraternelle”

Philippe Clairfayt

Président de l'Association La NEF

L'Association La NEF œuvre depuis sa création pour permettre une utilisation plus consciente de l'argent. Elle considère que l'économie est le lieu où devraient se vivre des liens fraternels entre les personnes et que l'activité économique doit aussi se préoccuper de générer des dons, dans une intention libre et désintéressée, afin de soutenir des forces de renouveau, résolument tournées vers l'avenir. Dans cet objectif, l'Association La NEF a créé le fonds de dotation “Germes d'économie fraternelle”.



Ce soutien s'adresse à des initiatives de la société civile portées par des organismes d'intérêt général, des personnes morales à but non lucratif et des structures de l'économie sociale et solidaire émergentes ou en transformation.

Un fonds dédié à l'éducation et l'agriculture

Pour son premier exercice, le fonds “Germes d'économie fraternelle” a fait le choix de centrer son action sur les domaines de l'éducation et de l'agriculture. Il souhaite encourager et soutenir l'expérimentation de nouveaux fonctionnements économiques pour le développement d'une agriculture vivante, créatrice de lien social et pour une éducation qui favorise l'épanouissement de la diversité des talents individuels ainsi que la coopération.

Mobilisation de la société civile et du monde de l'entreprise

En tant que fonds de dotation, le fonds “Germes d'économie fraternelle” a la capacité de recevoir dons et legs. Grâce à cette capacité, il veut mobiliser les forces de la société civile et celles du monde de l'entreprise pour accompagner les porteurs de projets qui s'adresseront à lui. Sa réussite à promouvoir une autre vision de l'économie et sa capacité à agir dans des domaines qui nécessitent, aujourd'hui plus que jamais, notre attention et notre engagement, dépendront de la mobilisation de chacun. Notre société a un urgent besoin que le don retrouve sa place de moteur de l'initiative pour que la créativité individuelle puisse s'exprimer et que grandisse notre capacité commune à faire face aux questions de notre temps.

FICHE D'IDENTITÉ

Les membres du Conseil du Fonds “Germes d'économie fraternelle” sont :

- Erick Chauveau, président
- Béatrice Barras, secrétaire
- Serge Alquier, trésorier

Comment ça marche ?

Le fonds “Germes d'économie fraternelle”, accueillera les demandes entre le 1^{er} janvier et le 30 mars puis entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre de chaque année. Le Conseil du fonds décidera des soutiens en juin et en décembre. Une rencontre sera systématiquement organisée avec les porteurs des projets présélectionnés.

Vous pouvez manifester votre soutien à cette nouvelle initiative de l'Association La NEF en la faisant connaître autour de vous. Vous pouvez également faire un don au profit du fonds “Germes d'économie fraternelle”.



EN SAVOIR PLUS

Fonds “Germes d'économie fraternelle”

35 rue de Lyon

75012 Paris

asso.lanef@gmail.com

www.association-lanef.org

Ce fonds a pour objet de soutenir l'innovation, l'expérimentation, la création et la recherche dans différents domaines, en apportant son soutien à des projets ayant vocation à favoriser de véritables solidarités humaines.

L'initiative

La coopérative Fermes de Figeac

Née en 1985, la coopérative Fermes de Figeac a beaucoup évolué au fil des années. Au départ, petite structure classique d'approvisionnement agricole employant huit salariés, les multiples mutations du monde agricole (diminution du nombre d'agriculteurs, problèmes d'installation des jeunes, etc.) ont obligé la coopérative à innover en permanence, d'abord pour survivre et par la suite pour développer de nouvelles valeurs ajoutées sur le territoire.



Pour valoriser cette agriculture et mieux résister aux difficultés, la coopérative de 650 adhérents essaie de tendre vers une autonomie en protéines et céréales (fabrique collective d'aliments). L'établissement de contrats de fidélité permet de limiter l'impact de la volatilité des prix des intrants. Il y a 10 ans, la coopérative Fermes de Figeac a créé une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) pour accompagner leurs adhérents et alléger leur charge de travail avec du matériel innovant et performant (compostage, pulvérisateur, etc.)

Face au constat d'une consommation de viande de provenance extérieure au territoire,

la coopérative a également voulu agir pour défendre la production locale. Elle a ainsi créé sa première boucherie d'éleveurs locaux en 2003, dans un de ses six magasins sous l'enseigne Gamm Vert. Aujourd'hui la coopérative Fermes de Figeac a trois boucheries et un rayon terroir (boucheries, charcuteries, fromages, fruits et légumes) qui représente plus de 50% du chiffre d'affaire des magasins. La coopérative valorise les produits locaux et entretient les circuits de proximité. L'objectif est d'inciter les habitants à consommer les produits du territoire. C'est aussi pour cette raison que la coopérative vient de relancer la culture de pommes de terre du Ségala.

Coralie Michel
Responsable Communication
de la coopérative Fermes de Figeac

Une coopérative engagée pour l'environnement...

D'un point de vue environnemental, la démarche collective a permis de financer l'équipement photovoltaïque de 190 toits d'exploitations agricoles. Cela représente une surface de six hectares et l'équivalent en production de la consommation annuelle de 2 500 ménages. Il s'agit du plus gros projet photovoltaïque collectif en France réalisé par ce biais. Actuellement, Fermes de Figeac collabore avec plusieurs partenaires pour créer une coopérative de chaufferies bois (15 sites) et un parc éolien territorial et citoyen.

...et sur le territoire

Dans une dimension non-marchande, la coopérative s'investit pleinement sur le territoire. Elle est engagée dans une démarche de réflexion sur les problèmes de mobilité, les crèches parentales, la gestion territoriale des emplois et des compétences... bien consciente que les territoires ruraux ne vivront que s'ils sont attractifs.

Grâce à toutes ces initiatives, Fermes de Figeac est aujourd'hui devenue une coopérative agricole moderne de 140 salariés. Pour une agriculture pérenne, elle a fait le choix de relier économie et environnement, social et efficacité, individu et collectif. Elle garde toujours à l'esprit qu'elle est une coopérative au service des hommes et du territoire, un lieu privilégié de rencontre entre les acteurs du Pays de Figeac.



EN SAVOIR PLUS

SICASELI

Route Départementale 940

46120 Lacapelle-Marival

sicaseli@sicaseli.fr

www.sicaseli.fr

En route vers la Transition

Faire résonner la transition citoyenne

Camille Melquiond
Chargée de projets
de la Coopérative de finance éthique

Le 25 mai 2013, quatorze mouvements citoyens moteurs dans de nombreux domaines d'activité (agriculture, éducation, énergie, finance, bien-être social, insertion,...) ont décidé de se regrouper dans le Collectif pour une Transition Citoyenne.

La création du Collectif est le résultat d'une histoire longue qui puise ses racines dans la recherche de nouveaux modèles de société fondés sur l'autonomie, l'écologie et l'humanisme. Il veut porter le message des centaines de milliers de citoyens qui œuvrent chaque jour à une profonde transition sociale, écologique et économique de la société. Ces mouvements citoyens témoignent à travers leurs expertises et leurs expériences de la construction d'une société nourrie par des valeurs de solidarité, coopération, respect du vivant et démocratie. La Nef s'inscrit pleinement dans les principes qui unissent les membres de ce Collectif, et a donc décidé d'en être l'un des membres fondateurs.

Un collectif pour amplifier la transition...

Rassemblés autour d'une Déclaration Commune dévoilée le 25 mai 2013 à Cluny (71), les membres du Collectif pour une Transition Citoyenne lancent un appel à amplifier ce mouvement citoyen. Ils invitent celles et ceux qui partagent leurs convictions à provoquer un sursaut pour passer de plusieurs centaines de milliers de personnes impliquées à des millions. "Nous [...] croyons qu'il est temps d'amplifier ce mouvement et de lui donner la puissance nécessaire à un profond changement de société. Plus que jamais nous croyons indispensable d'être ce changement que nous voulons pour le monde, individuellement et collectivement. De préférer dans nos vies une forme de sobriété heureuse à l'ébriété consumériste. La coopération à la compétition. L'altruisme à l'égoïsme."

...et essayer les initiatives citoyennes

En s'appuyant sur l'histoire, l'identité et la complémentarité de ses membres, ainsi que sur un intense travail collaboratif initié en

octobre 2012, le Collectif se propose d'être une "caisse de résonance" pour les myriades d'initiatives citoyennes existantes et à venir. Véritable laboratoire d'expériences, il souhaite être source d'espérance pour une transition non-violente vers des sociétés du bien-vivre, par l'éducation, la culture, les échanges fraternels et la recherche de l'intérêt général.

Journée de mobilisation le 1^{er} février 2014

Ses actions se déclineront donc à travers le développement des coopérations entre ses organisations, une stratégie d'influence des sphères politiques, économiques et de la société civile, ainsi qu'une communication sur une vision partagée par les acteurs du collectif et sur les actions de chaque membre. Il s'agit d'amplifier l'impact des mouvements citoyens en les rendant plus forts, plus visibles et plus influents. Le Collectif donne rendez-vous aux citoyens le 1^{er} février 2014, lors d'une journée de mobilisation et d'interpellation des candidat(es) aux élections municipales et européennes. A cette occasion seront réunis sur un maximum de départements les réseaux locaux de chacun de ses membres, en liens avec les autres initiatives locales de transition citoyenne. Ce rendez-vous constituera les prémices d'une "journée de la transition citoyenne" plus ample à l'automne 2014.

Le chemin est tracé, à chacun(e) de s'y engouffrer !

EN SAVOIR PLUS

Collectif pour une Transition Citoyenne
TransitionCitoyenne@cfe.coop
www.transitioncitoyenne.org

LES MEMBRES DU COLLECTIF POUR UNE TRANSITION CITOYENNE

Dans les années 1970 se créent le réseau **Biocoop**, les 1^{ers} magasins biologiques citoyens, et l'Association **La Nef** en soutien aux projets alternatifs exclus des réseaux bancaires traditionnels, ainsi que les **Amis de la Terre**, association de protection de l'homme et de l'environnement. La Nef porte aujourd'hui, avec la **Coopérative de finance éthique**, un projet de banque éthique coopérative européenne.

Le réseau **Cocagne** émerge en 1991, il rassemble des potagers biologiques agissant pour l'insertion de personnes en situation précaire. Un peu plus tard des citoyens s'engagent dans **ATTAC** pour reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière, pendant que Pierre Rabhi, pionnier de l'agro-écologie, popularise la légende des **Colibris**, métaphore de la prise de responsabilité individuelle.

Les années 2000 voient naître des organisations dans tous les domaines : **Enercoop** et **Energie Partagée** agissent sur la problématique des énergies renouvelables ; **Terre de Liens**, le **Mouvement Interrégional des AMAP**, et **Bio Consom'acteurs** dans le domaine de l'agriculture biologique ; **Villes en Transition** et **l'Âge de Faire**, avec le **plan ESSE**, militent pour la résilience locale et des médias alternatifs. La Transition est en marche...



À lire...

La troisième révolution industrielle de Jeremy Rifkin

Frédéric Moukarim
Directeur du Développement

Economiste, essayiste, conseiller politique et activiste américain, Jeremy Rifkin est également spécialiste de prospective économique et scientifique. Dans cet ouvrage, il nous livre sa vision de la société de demain, d'une nouvelle ère post-carbone.

En revenant sur les principaux événements économiques majeurs depuis la première révolution industrielle, l'auteur partage sa conviction issue de son vécu de militant et d'économiste : l'avenir de l'humanité pourrait se jouer autour des énergies renouvelables et de l'Internet. Pour lui, les grandes révolutions économiques ont lieu lorsque de nouvelles technologies de communication convergent avec de nouveaux systèmes d'énergie. Il s'attache à décrire de manière détaillée les liens profonds entre le développement économique et les énergies fossiles et de

démontrer que la dépendance au pétrole a des impacts encore plus marquants sur les humains que les crises financières. Selon Jeremy Rifkin, la deuxième révolution industrielle qu'il nomme "l'âge du pétrole" est terminée.

Il appelle ainsi de ses vœux une troisième révolution industrielle qui verrait les humains créer leur propre énergie verte et la partager de la même façon qu'ils partagent déjà leurs informations sur Internet.

EN SAVOIR PLUS
www.editionslesliensquilibrent.fr

À voir...

La Dette de Sophie Mitrani et Nicolas Ubelmann

Philippe Leconte
Membre du Comité d'éthique

Dans ce film enquête plutôt bien construit et méritant clairement un succès d'audience, on y découvre des interviews convaincantes et un sentiment d'indignation nous envahit tout au long de son visionnage. Mais le film ne montre pas les solutions qui existent à l'échelle de chaque individu pour sortir de cette impasse. L'analyse porte surtout sur les structures et moins sur les acteurs. Cette approche des choses peut malheureusement nous conduire vers le pire. Peut-on se prémunir des horreurs de la finance privée par seulement plus de contrôle public ? Qu'en est-il des comportements individuels ? À toujours répéter que les banques créent



l'argent à partir de rien, on oublie les emprunteurs qui, par leur engagement personnel, sont le moteur de cette création. Et que dire de la confiance donnée par le prêteur à l'emprunteur ? L'argent trop rare ne vient-il pas d'une pénurie de confiance ? Une analyse non-humaine des situations ne donnera jamais des résultats humains. À nous de créer des instruments pour financer des acteurs de sens plutôt que les profits de quelques-uns.

EN SAVOIR PLUS
www.ladettefilm.blogspot.fr
www.cooperatedhr.fr

Partage d'expérience...

La crèche parentale

Amandine Albizzati
Responsable des Relations Institutionnelles

Nous sommes en juillet, c'est la dernière réunion de l'année pour notre crèche Le Moulin Bleu.

Carmen y aura passé ses trois premières années en compagnie d'Elena, Milan, Simeon et Lauren – litanie des comparses qu'elle se faisait un devoir d'égrener chaque soir en actionnant les cinq doigts de la main. Blanche, l'Éducatrice Jeunes Enfants référente du groupe, nous livre son portrait de Carmen. L'émotion gagne l'ensemble des parents car tous ont passé de nombreuses heures de leur temps si précieux à la regarder grandir, à partager ses jeux, à l'écouter et la reconforter. Blanche, elle, était arrivée à la crèche en CAE d'insertion et avait poursuivi ses études, soutenue et coachée par ses collègues. C'est au sein de cette crèche si particulière qu'elle a appris à saisir la singularité de chaque enfant, à respecter son rythme et son autonomie. Difficile, pour nous parents, de nous extraire de ce cocon, tissé de garde en garde, et de réunions pédagogiques en soirées festives. Et pourtant. Finie la compta et les notes de frais à traiter chaque soir, finis les mails quotidiens de remplacements de garde pour suppléer une absence, finis les week-ends bricolage-ménage, finis les dimanches à attendre la livraison de Jocelyn le maraîcher bio, finis les menus, les courses, le séchoir à linge. Désormais ce sera l'école maternelle dont on ne sait rien et où l'on ose à peine pénétrer...



FAITES NOUS PARTAGER VOS EXPÉRIENCES ET VOS CONNAISSANCES en écrivant à communication@lanef.com ou sur notre page Facebook !

L'invitée...

Marie-Monique Robin

et la société post-croissance

Sophie Raleigh
Responsable Communication

Journaliste, réalisatrice et écrivain, Marie-Monique Robin s'attache, à travers son travail d'investigatrice, à dénoncer les injustices de ce monde et mettre en avant les alternatives émergentes, informant ses spectateurs qu'un autre modèle de société est possible.

Après, *Le Monde selon Monsanto*, *Notre poison quotidien*, et *Les moissons du futur*, Marie-Monique Robin prépare un nouveau documentaire (ainsi qu'un livre) cette fois-ci consacré à la question de la croissance économique illimitée, intitulé provisoirement *Sacrée croissance* !



■ Pourquoi avoir choisi cette thématique pour votre prochain film ?

- Cela fait presque trente ans que je suis journaliste et j'ai réalisé de nombreux documentaires, qui dénonçaient les violations des droits humains à travers le monde. Dans les années 2000, j'ai surtout travaillé sur la question agricole, en montrant l'impact du système agro-industriel, incarné par la firme Monsanto, sur l'environnement, les paysans et les consommateurs.

Constituée de huit documentaires et de trois livres, cette large fresque s'est conclue par *Les moissons du futur*, qui montrait que l'agro-écologie représente une alternative efficace permettant de nourrir le monde tout en réduisant l'empreinte écologique de la production alimentaire. Au cours de mes nombreux tours du monde, j'ai pris conscience des énormes défis qui nous attendent dans un avenir très proche :

réchauffement climatique, fin annoncée des énergies fossiles et des minerais, extinction de la biodiversité, sans oublier la "crise" financière, économique et sociale, dont tout indique qu'elle va perdurer. Tous les signaux sont au rouge, et comme me le disait récemment Dennis Meadows, l'auteur de *Halte à la croissance* (1972), "nous n'avons plus le temps d'attendre". Si nous voulons être capables d'encaisser les chocs, il faut de toute urgence engager l'indispensable transition écologique vers une société durable et résiliente. Or, cela ne sera possible que si nous remettons en cause le dogme de la croissance illimitée, qui est le moteur du système actuel et qui de toute évidence nous conduit dans le mur. Comment peut-on continuer de promouvoir la croissance de la production et de la consommation comme solution à tous nos maux, alors que nous savons que les ressources de la planète sont limitées? Et si la "croissance" n'était pas la solution, mais justement le problème? C'est à ces questions que mes prochains film et livre *Sacrée croissance* ! tenteront de répondre.

■ Comment s'est passée la préparation et le tournage du film ?

- J'ai d'abord passé un an à lire des livres et des rapports, à rencontrer des experts, pour comprendre comment cet indicateur économique parmi d'autres - l'augmentation du fameux "PIB" - avait été érigé en dogme intangible, au point d'habiter tous les discours politiques, de droite comme de gauche. Mon film donnera la parole à des experts indépendants, qui nous expliqueront pourquoi il est urgent de changer de paradigme. Mais il montrera aussi que des alternatives sont possibles dans trois domaines clés qui dessinent ce que pourrait être une société post-croissance : la production alimentaire (l'agriculture

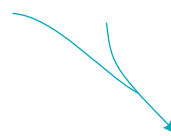
urbaine), l'argent (les monnaies locales et les nouveaux indicateurs de richesse) et l'énergie (territoires en transition). Pour chaque domaine, j'ai choisi une expérience très aboutie, dans un pays du Nord et du Sud. C'est ainsi que je me suis rendue au Canada, Etats-Unis, Argentine, Brésil, Népal, Bhoutan, Danemark, Allemagne, Angleterre et France.

■ Quand sa diffusion est-elle prévue ? Et quels sont vos prochains projets ?

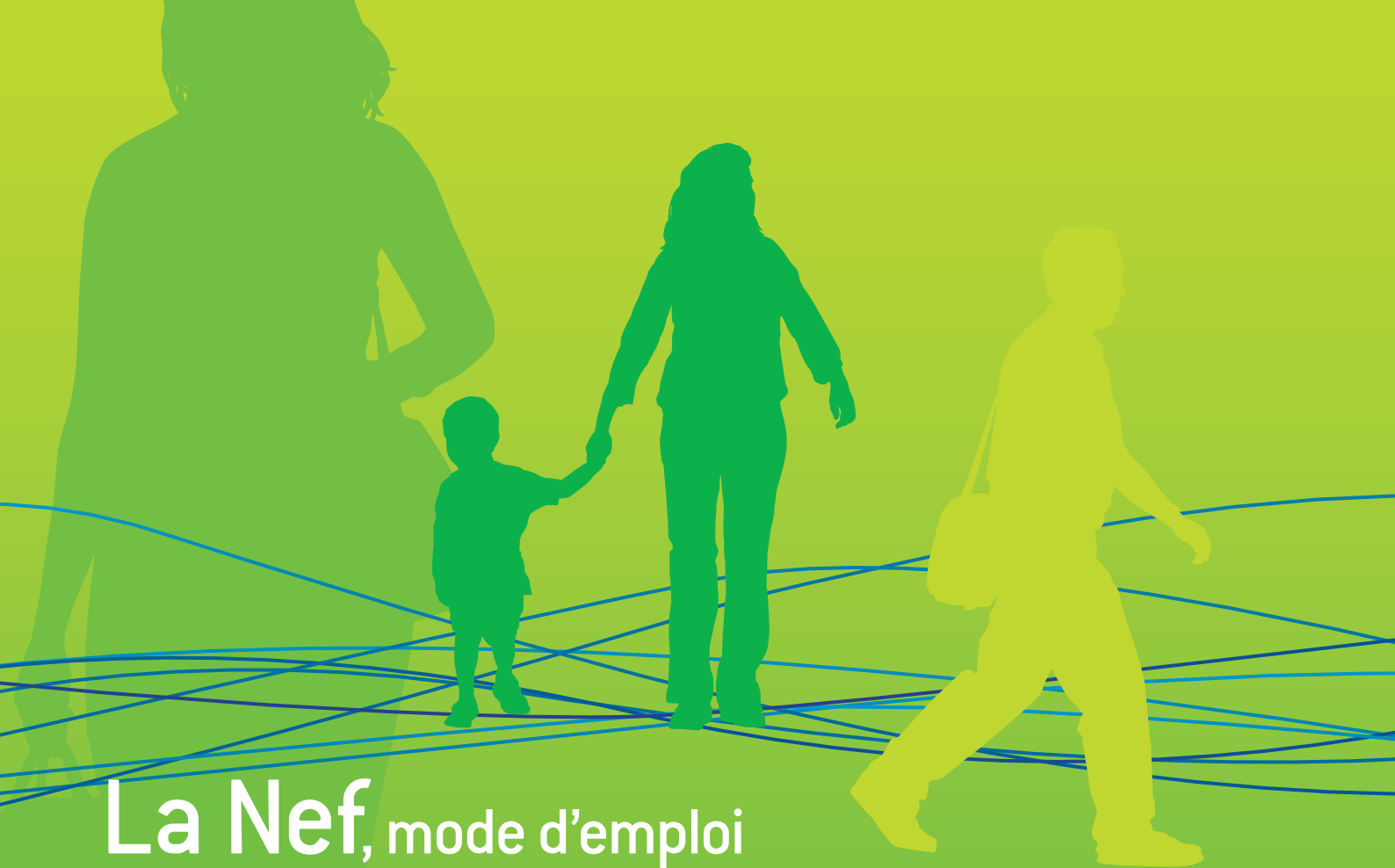
- Je vais rentrer en montage en janvier 2014, et le film sera diffusé sur ARTE à l'automne. Il sera accompagné d'un livre, publié par La Découverte et ARTE Éditions, ainsi que d'une exposition itinérante, baptisée *Vivement demain !* Cette exposition, qui s'appuie sur toute la matière de mon enquête, avec des photos prises par des photographes professionnels, est conçue comme un outil permettant aux villes et aux collectivités territoriales de mobiliser les énergies citoyennes autour de la transition vers une société post-croissance, mais aussi de mettre en valeur les initiatives locales qui vont dans ce sens.



EN SAVOIR PLUS
www.m2rfilms.com



POUR PRÉACHETER LE DVD
ET SOUTENIR LA PRODUCTION
DU FILM :
www.membres.m2rfilms.com



La Nef, mode d'emploi

LES PRÊTS* Nef

- Les prêts professionnels et associatifs

Accompagnent le développement d'activités et la création d'entreprises dans les domaines de l'écologie et environnement, du développement social et solidaire et de la culture.

- Les prêts aux particuliers

Prêt conso et prêt immo.

L'ÉPARGNE À MOYEN & LONG TERME

- Les parts de capital
- Placement solidaire accompagnant la Nef dans son développement • Réductions fiscales possibles.

- Les comptes à terme

Rémunération de 25 mois à 10 ans • Placement vers le secteur d'activité de votre choix

- Don d'intérêts possible auprès d'un partenaire œuvrant dans le domaine social et environnemental.

- Le Plan d'épargne Nef

Épargner à votre rythme pour réaliser vos projets à moyen / long terme • Don d'intérêts possible auprès d'un partenaire œuvrant dans le domaine social et environnemental.

LES COMPTES D'OPÉRATIONS COURANTES

- Le compte chèques Nef – Crédit Coopératif

Tous les services bancaires habituels.

- Le livret Nef – Crédit Coopératif

Une épargne rémunérée, disponible à tout moment.

> Pas de minimum d'ouverture

> Comptes gérés par le Crédit Coopératif dans le cadre d'un accord de partenariat : la Nef fixe le taux d'intérêt du Livret, le Crédit Coopératif offre tous les services liés aux comptes chèques dont il fixe les tarifs (nouvelle offre disponible dès juillet 2014).

* Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour toute réclamation, vous pouvez vous rendre sur le site de la Nef www.lanef.com rubrique "Réclamation et médiation" ou prendre contact avec votre conseiller.

Demande d'informations, changement d'adresse postale ou électronique

À retourner à : La Nef \ Immeuble Woopa \ 8 avenue des Canuts \ CS 60032 \ 69517 Vaulx-en-Velin Cedex

Tél. 04 72 69 08 60 \ fax 04 72 69 08 79 \ lanef@lanef.com \ www.lanef.com

nom (Mme, Mlle, M.) prénom

ou raison sociale n° de sociétaire

adresse

code postal ville

Tél. courriel

Je vous indique ma nouvelle adresse (joindre un justificatif de domicile)

Je souhaite recevoir une documentation détaillée sur les formules et services proposés par la Nef

Je souhaite recevoir plusieurs exemplaires de *Fil d'argent* pour le diffuser Je suis intéressé(e) pour recevoir *Fil d'argent* uniquement par courriel

Comment avez-vous connu la Nef?

FA 01

